

Innovant et efficace :

3 jours au cœur d'une entreprise
pour découvrir ses principaux métiers.



Plébiscitée par les salariés
et les enseignants, la classe
en entreprise constitue
une expérience unique pour les
élèves :

- › de vivre l'entreprise,
- › d'avoir des échanges, privilégiés
avec les salariés,
- › de découvrir des univers
professionnels avec de réelles
perspectives de carrière.

Vous souhaitez mettre en place une classe en entreprise ?

Rapprochez-vous de l'UIMM
territoriale de votre département.
De nombreux outils vous sont
dédiés afin d'appréhender et de faire
connaître les métiers et secteurs
industriels

Kit pédagogique :

fiches de cours,
livret pédagogique, vidéos,
quiz de personnalité, mini-exposés...

Kit Métiers : pour orienter vers les
formations et les métiers de l'industrie

À télécharger gratuitement sur
l'espace pédagogique du site
uimm.lafabriquedelavenir.fr

En savoir plus



“ CLASSE EN ENTREPRISE ”



Découvrir l'entreprise pour mieux construire son avenir.

UIMM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Des cours aménagés

Le programme est aménagé pour suivre une partie des « cours habituels »

- › Ces cours sont dispensés par les professeurs (dans une salle de réunion aménagée en salle de classe) avec l'intervention possible de salariés.
- › Ils s'appuient sur des supports de l'entreprise afin de permettre à la classe de comprendre le lien entre les matières étudiées et leurs applications quotidiennes dans l'entreprise.

Une immersion à la découverte des métiers

La classe, divisée en sous-groupes de 5 à 6 élèves encadrés par un « animateur » salarié de l'entreprise, découvre un à un les métiers.

Ces animateurs accompagnent les élèves pendant les phases de « découverte métiers ».

Afin d'encourager les élèves à se questionner, la découverte métiers peut se dérouler en 3 temps :

- › Observer le professionnel qui exerce son métier,
- › Se questionner,
- › Interviewer et échanger avec le professionnel autour de son poste de travail. 4 à 5 métiers seront découverts pendant les 3 jours.

A la fin des 3 jours, les élèves présentent au chef d'entreprise et aux salariés qui ont participé à la classe en entreprise, sous la forme d'un court exposé, l'image qu'ils retiennent de l'entreprise et de ses métiers

Exemple de programme

| | Mardi | Mercredi | Jeudi |
|----------------|--|--|---|
| 08h00 08H15 | Trajet car + badge | Trajet car | Trajet car |
| 08h30 09H30 | Brief sécurité Accueil présentation Entreprise | Témoignage QHSE | Découverte métiers |
| 09h30 10H45 | Economie : "open-space" (intervention RH) | Découverte métiers | Mathématiques (avec un ingénieur) |
| 10h45 12H00 | Visite globale de l'entreprise | Français (avec les supports de communication interne) | Découverte métiers |
| 12h15 13H30 | Pause déjeuner | | Pause déjeuner |
| 13H30 15H30 | Cours anglais (témoignages de salariés en anglais site web...) | | Préparation Restitution |
| 15H30 16H45 | Découverte métiers | | Restitution et Bilan devant les salariés qui ont participé |
| 16H45 | Trajet car | | Trajet car |

Une mise en place simple

Un coordinateur projet entreprise et un coordinateur établissement scolaire doivent être nommés. Ils font le lien, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation, entre les collaborateurs de l'entreprise et les professeurs sollicités pour ce projet.

Les prérequis pour l'entreprise

› Le coordinateur doit définir avec les salariés volontaires les scénarii qui faciliteront la découverte de l'entreprise pour les élèves.

Les locaux de l'entreprise doivent se situer à proximité de l'établissement scolaire et avoir une salle de réunion qui pourra accueillir les élèves pendant les « cours habituels ».

› L'entreprise prend en charge l'accueil logistique de la classe et la responsabilité des élèves pendant les phases de découverte métiers.

Les prérequis pour l'établissement scolaire

› Le coordinateur doit définir avec les enseignants volontaires les besoins (supports de l'entreprise, salariés..) qui leur permettront de **faire comprendre aux élèves les applications quotidiennes dans l'entreprise des matières étudiées.**

› Durant les périodes de cours, l'établissement scolaire a la responsabilité des élèves.

› Durant les pauses, une personne de l'établissement scolaire devra être présente et la responsabilité des élèves sera partagée entre l'école et l'entreprise.

